



Vivre ensemble, simplement

| | |
|-------------------------|----|
| Informations communales | 2 |
| Cause toujours | 18 |
| Sociétés locales | 36 |
| L'agenda | 42 |
| Dernières nouvelles | 44 |



Informations générales, horaires & contacts

Secrétariat municipal

Rte de Peyres-Possens 27
1062 Sottens

Joëlle Brailard, assistée par Chantal Lanz
021 905 51 15 | greffe@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants

Lu 16h-18h
Ma 9h-11h
Je 9h-11h / 14h-16h ou sur rendez-vous

Céline Grognuz
021 905 51 20 | habitants@jorat-menthue.ch

Bourse communale

Je 10h-11h ou sur rendez-vous

Clémence Grognuz, assistée par Céline Grognuz
021 905 43 47 | bourse@jorat-menthue.ch

Municipalité

René Pernet | Syndic
079 415 81 35 | rene.pernet@jorat-menthue.ch
Suppléant: Bernard Joss

Administration générale - Relations extérieures
Finances
Personnel administratif et technique
Voirie
Aménagement du territoire (urbanisme)

Bernard Joss | Vice-syndic
079 310 93 39 | bernard.joss@jorat-menthue.ch
Suppléant : Bernard Krieg

Domaines - Terrains
Forêt – Chemins Forestiers
Parc et promenades
Service du feu
Bâtiments – Refuges
Éclairage public

Mathilde Goumaz | Conseillère municipale
076 339 29 79 | mathilde.goumaz@jorat-menthue.ch
Suppléant : René Pernet

Police des constructions
Église - Cimetières
Social
Culture et développement (sociétés locales, manifestations)

Bernard Krieg | Conseiller municipal
079 672 59 23 | bernard.krieg@jorat-menthue.ch
Suppléant : David Gavillet

Eau
Épuration
SI (gaz, électricité, téléphone)
Énergie
Routes - Transport

David Gavillet | Conseiller municipal
079 621 12 01 | david.gavillet@jorat-menthue.ch
Suppléante : Mathilde Goumaz

ASIRE - EFAJE
Déchets
Police - PCi

Personnel d'exploitation

Steve Buetiger | Employé communal
Wilson Cardoso | Fontainier
Roland Schmutz | Employé communal
Pascal Bedoy | Employé communal
Damien Grandjean | Employé communal
Cédric Zimmermann | Apprenti

Président du Conseil

Christophe Korber
Rte Derrey la Vela 11
1058 Villars-Tiercelin
079 787 33 12 | conseil@jorat-menthue.ch

Du pessimisme positif

Serait-ce le nouveau dicton des Vaudois qui compléterait le « je suis déçu en bien » ?

Pour ce dernier édito de la législature, le regard se pose au-delà de notre région. Le monde prend des allures que personne dans notre commune ne pouvait s'imaginer. Ce ne sont plus les taxes qui nous inquiètent, même si elles nous ont fait mal, cela n'a touché entre guillemets qu'à notre porte-monnaie.

Que se passe-t-il dans cette période de fin février début mars ? En 2020, la vie s'est arrêtée. Momentanément en raison du COVID. En 2022 Poutine faisait parler la poudre à Kiev et voici que le 28 février 2026, l'Iran est décapité. Bien qu'il soit intolérable de pratiquer une répression si violente lors des manifestations à Téhéran, que d'incompréhension sur cette agression et tout l'embrasement dans le Proche Orient.

Notre belle Suisse n'a pas été épargnée en ce début d'année. Osons espérer que l'intelligence collective permettra de passer sur le deuil de Crans-Montana sans l'oublier et surtout dans le respect et la dignité de tous.

Heureusement, notre commune est épargnée par ce genre de tragédie. Bien que nous en sommes tous conscients, tout n'est pas rose ! Nous attendons toujours avec beaucoup d'impatience la mise en application du PACom, le retour du canton pour le projet de déchetterie et d'autres dossiers qui sont parfois trop lents jusqu'à l'aboutissement. Mais cela avance aussi lentement que nécessaire dirait quelqu'un.

Pour cette fin de législature, la Municipalité aimerait vous transmettre son sentiment après bientôt 5 ans de vie du club des cinq. Une aventure extraordinaire qui nous a permis de nous connaître, de partager... beaucoup, de rire autant que possible, de réfléchir, analyser, développer et décider ensemble. Une excellente collaboration qui laissera à tous le sentiment d'un engagement conséquent effectué dans un état d'esprit positif et collégial.

Il y a tous ces détails, ces petites choses qui font que l'huile qui est mise dans les rouages facilite la vie en communauté. Toutes ces petites choses qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs de notre commune de participer à la bonne santé de nos villages et de nos villageois.

Il y a ces petites choses qui nous donnent de la bonne humeur...

- Les magnifiques paysages hivernaux de février
- Les chants des oiseaux de la première annonce printanière dès début mars accompagnés de douces odeurs (avant que les fosses aient été vidées...!!!)
- Et toutes ces petites choses qui nous permettent d'être heureux chez nous, de pouvoir partager et transmettre nos sentiments

René Pernet



" Les p'tites jolies choses "
chanson de Joyce Jonathan



Élections communales 2026

En ce dimanche 8 mars se sont tenues les élections communales dans le canton de Vaud. Toutes les communes devaient renouveler leurs autorités : Municipalité et Conseil communal/général.

En fonction des nouvelles directives cantonales, les Conseillers et les suppléants devaient être élus en même temps dans les communes avec un Conseil communal élu selon le système majoritaire. Il nous fallait élire 68 personnes.

Municipalité

Du côté de la Municipalité, nos 4 candidats ont été élus.

| Candidats | Suffrages | Pourcentages | Statuts |
|-----------------|-----------|--------------|---------|
| Gavillet David | 522 | 91.74% | Élu |
| Goumaz Mathilde | 478 | 84.01% | Élue |
| Krieg Bernard | 474 | 83.30% | Élu |
| Pernet René | 452 | 79.44% | Élu |

Pour le 2^{ème} tour il nous fallait 1 candidat supplémentaire. Comme au dépôt des listes, nous n'avions qu'une candidature, il a donc été élu tacitement. Notre 5^{ème} Municipal sera : **Cornu Mathieu**

Prochaine échéance pour la Municipalité : **l'élection du syndic le 26 avril prochain.**

La Municipalité de Jorat-Menthue qui débutera la législature 2026-2031 à partir du 1^{er} juillet 2026 se compose de :

René Pernet et Mathilde Goumaz
(devant de gauche à droite)

Bernard Krieg, Mathieu Cornu, David Gavillet
(derrière de gauche à droite)



Conseil communal

Avec 60 candidats, tous les candidats du premier tour ont été élus.

Pour le 2^{ème} tour il nous fallait 8 candidats, mais nous n'avons eu que 4 inscriptions, ce qui n'était pas suffisant. Par chance, le canton est revenu sur son obligation d'organiser le second tour avec 18 suppléants au minimum. Les communes qui avaient déjà suffisamment de suppléants ont pu faire une élection tacite avec les candidats annoncés. Nous avons juste eu à tirer au sort l'ordre des suppléants au cas où ils devraient siéger.

Résultat pour le Conseil communal : 50 Conseillers élus et 14 suppléants.

Sont élus avec plus de 80% des voix exprimées :

| Candidats | Suffrages | Candidats | Suffrages |
|-------------------------|-----------|---------------------|-----------|
| Lanz Loïc | 467 | Bœuf Damien | 464 |
| Robert Xavier | 461 | Gavillet Alexandre | 461 |
| Chappuis Sylvain | 460 | Corboud Jean-Michel | 460 |
| Gavillet Virgile | 459 | Gavillet Adrien | 458 |
| Schertenleib David | 456 | Chappuis Nicolas | 455 |
| Cavin Jean-Samuel | 453 | Tanniger Pascale | 452 |
| Müller Guy | 452 | Stadler Etienne | 450 |
| Robert Daniel | 449 | Michaud Justin | 448 |
| Frésard Séverine | 447 | Angéloz Maurice | 446 |
| Quinn Calum | 446 | Gurtner Aurélie | 446 |
| Stadler Esther | 446 | Korber Christophe | 446 |
| Gavillet Florian | 444 | Narbel Lise | 444 |
| Jaton Maryline | 444 | Croce Joël | 442 |
| Joss Florine | 442 | Joss Florine | 442 |
| Rubin Angélo | 442 | Morier Roman | 442 |
| Krieg Walter | 441 | Brunel Jean-Luc | 441 |
| Rosselet-Christ Gilles | 440 | Meyer Fabrice | 439 |
| Trolliet Aurélien | 439 | Février Joëlle | 438 |
| Sonderegger Mélanie | 438 | Tschopp Alexandre | 437 |
| Viret Johan | 437 | Jaton Murielle | 436 |
| Tanner Christopher | 436 | Grimm Stéphanie | 436 |
| Francken Maximilien | 434 | Dunant Denise | 433 |
| Da Silva Ribeiro Sandra | 430 | Gonçalves Daniel | 430 |
| Morisod Serge | 429 | Frei Nathalie | 429 |
| Schlienger Sandrine | 429 | Guyou Thomas | 429 |

Les résultats peuvent être consultés sur le site de la commune sous « Pilier public ».

Répartition des élus au Conseil communal :

| | Montaubion- Chardonney | Peney-le-Jorat | Sottens | Villars-Mendraz | Villars-Tiercelin | Total |
|--------------------|---------------------------|----------------|---------|-----------------|-------------------|-------|
| Femmes élus | 1 | 4 | 2 | 4 | 4 | 15 |
| Hommes élus | 3 | 15 | 7 | 2 | 8 | 35 |
| Total | 4 | 19 | 9 | 6 | 12 | 50 |

Il est agréable de constater que la représentation féminine au Conseil communal augmente, mais nous sommes encore loin de la parité (+4%, soit 30%).

| | 20 - 29 ans | 30 - 39 ans | 40 - 49 ans | 50 - 59 ans | 60 - 69 ans | Total |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------|
| Femmes élus | 0 | 2 | 5 | 7 | 1 | 15 |
| Hommes élus | 4 | 11 | 9 | 7 | 4 | 35 |
| Total | 4 | 13 | 14 | 14 | 5 | 50 |

Le prochain Conseil sera aussi un peu plus jeune (-2 ans, soit 44.5 ans en moyenne).

Il ne nous reste plus qu'à répartir les diverses fonctions lors de la mise en place du nouveau Conseil qui aura lieu le 20 mai prochain.

Je vous remercie pour votre investissement personnel et souhaite à chacun, chacune, des séances de travail constructives pour le bien de notre commune.

*Ch. Korber,
Président du Conseil de Jorat-Menthue*

Bienvenue à Mathieu Cornu, le nouveau Municipal de notre commune

Lors des dernières élections, seulement 4 municipaux sur 5 se représentaient. Qui serait le 5^{ème}?

Déjà réélu pour une 2^{ème} législature en tant que Conseiller communal, Mathieu Cornu a hésité à devenir membre de la Municipalité : arrivera-t-il à concilier son travail à la ferme et à la Municipalité ? Eh bien oui, il devient le nouveau Municipal, tout en étant conscient de ses nouvelles responsabilités et totalement prêt à les assumer.

Pour Mathieu, la tâche d'un Municipal est bien sûr très intéressante, elle permet de soutenir et d'être présent pour la communauté, de s'investir dans la gestion de projets, soit de les amener à leur terme ou de participer à la réalisation de nouveaux projets pour Jorat-Menthue ensemble avec les autres municipaux.

Après l'école obligatoire, il a choisi de "faire" le gymnase. Puis un CFC de géomaticien (autrefois géomètre) à Moudon.

Pourtant l'envie de devenir agriculteur et de reprendre le domaine familial à Villars-Mendraz a été la plus forte. Pendant 2 ans, il a fait un stage chez un agriculteur de l'Emmental, pour pouvoir ensuite étudier à la HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires) de Zollikofen et obtenir un bachelor en agronomie. Il gère son entreprise agricole depuis 2022.

Une quarantaine de vaches et 2 ânes constituent son cheptel actuel. Il cultive du blé, de l'orge, du colza, du maïs et bien sûr de l'herbe. Cette année il va semer du lupin, légumineuse riche en protéines et énergie. En 2023, année avec peu de pluie, il a semé du sorgho, céréale originaire d'Afrique, résistant à la sécheresse et à la chaleur et obtenu une belle récolte. Par contre en 2024, l'année a été pluvieuse et le sorgho n'a pas eu le rendement espéré. Pour Mathieu, l'agriculture n'est pas en danger en Suisse mais devra s'adapter aux changements climatiques.

Le contact et l'entente avec les autres fermiers de la commune sont excellents. D'ailleurs ses génisses sont en hivernage chez des agriculteurs de Peney-le-Jorat et de Montaubion-Chardonney.

Le lait de ses vaches est livré à la fromagerie de Peney-le-Jorat pour y être transformé en excellent gruyère.



Mathieu Cornu, prêt à s'investir pour la commune de Jorat-Menthue

Il est membre du Comité de laiterie ainsi que délégué à Prométerre (Association vaudoise de promotion des métiers de la terre).

Bravo pour votre engagement et beaucoup de plaisir au sein de la Municipalité !

Simone Balmer

Police des constructions

Permis de construire dispensé d'enquête publique, une procédure simplifiée pour les petits projets de construction

La Municipalité informe la population qu'une procédure simplifiée est désormais appliquée pour certains projets de construction qui devraient normalement faire l'objet d'une enquête publique allégée. Bien que prévue par la législation cantonale, cette possibilité n'était jusqu'ici pas utilisée dans la commune. Elle est désormais mise en œuvre avec l'appui de notre Service technique intercommunal (STI).

La loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions prévoit que tout travail modifiant sensiblement un terrain ou un bâtiment doit être autorisé (art. 103 LATC). Toutefois, pour certains projets limités, la Municipalité peut renoncer à l'enquête publique allégée et délivrer directement un permis de construire (art. 111 LATC et art. 72d RATC).

Cette procédure peut concerner par exemple des cabanes de jardin, clôtures, petits aménagements extérieurs ou transformations mineures d'un bâtiment. Un permis a récemment été délivré dans la commune selon cette procédure.

Cette démarche permet de faciliter et d'accélérer le traitement de petits projets, tout en respectant le cadre légal et les intérêts du voisinage. Elle est également moins coûteuse pour les propriétaires, son émolument étant identique à celui d'une autorisation municipale. La procédure prévoit toutefois un affichage durant un mois au pilier public, afin d'informer la population.

Les propriétaires restent bien entendu invités à prendre contact avec la commune avant d'entreprendre tous travaux, afin de vérifier la procédure applicable.

Mathilde Goumaz

Information Cimetière de Villars-Tiercelin



La Municipalité informe la population qu'une **désaffectation partielle du cimetière** de Villars-Tiercelin aura lieu prochainement.

Cette démarche concerne des tombes à la ligne âgées de plus de 30 ans, conformément aux dispositions en vigueur. Elle permettra la création de nouvelles places au sein du cimetière.

Seule une partie des anciennes tombes sera concernée par cette procédure.

L'avis de désaffectation partielle a été publié dans le Journal du Gros-de-Vaud ainsi que dans la Feuille des avis officiels en date du 27 mars 2026 afin d'informer officiellement les familles et les personnes concernées. Une affiche est également présente au cimetière.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Municipale en charge du dicastère : Mme Mathilde Goumaz.

Aux détenteurs de chiens

Les chiens acquis ou reçus en cours d'année ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune doivent être annoncés oralement ou par écrit dans les 15 jours (en indiquant la race, le sexe, les dates de naissance et d'acquisition, la taille, et le nom de l'ancien propriétaire) au bureau communal.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année. Les chiens disparus, vendus ou donnés en cours d'année seront également annoncés.

L'impôt concernant les chiens vendus ou donnés en cours d'année dans le canton de Vaud est entièrement dû par la personne qui en est propriétaire au 1^{er} janvier. A partir du 1^{er} janvier 2026, la part communale s'élèvera à CHF 150.- et la part cantonale reste inchangée (CHF 100.-).



Canal d'information

Rejoignez et suivez la chaîne WhatsApp de la commune en scannant le Qr-code! Les informations et les actualités importantes seront diffusées par ce biais et également sur le site internet.

Les messages arriveront dans votre onglet « Actus » au bas de l'application. Pensez à activer la 🔔 pour recevoir les notifications!



Réforme territoriale des régions d'action sociale (RAS)

Le Conseil de politique sociale (CPS) a accepté une refonte de la gouvernance et de l'organisation des Associations des Régions d'Action Sociale (ARAS). Il a préavisé positivement un nouveau découpage territorial fondé sur sept Établissements Régionaux d'Action Sociale (ERAS).

Validé le 13 mars dernier, ce projet est le fruit d'un travail commun entre les directions des régions d'action sociale, leurs présidences et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). L'objectif est de **mieux coordonner l'action sociale et le secteur médico-social**, notamment en harmonisant les territoires des futures structures avec ceux des associations actives dans l'aide et les soins à domicile (CMS). Cette harmonisation doit permettre une meilleure coordination des interventions et faciliter la mise en place de programmes régionaux communs. Les personnes accompagnées devraient ainsi bénéficier d'un suivi plus cohérent entre les différents services.

Il est important de préciser que cette réforme concerne uniquement la gouvernance : elle n'entraînera ni fermeture de site ni modification des emplois ou des salaires du personnel.

La transition vers cette nouvelle organisation débute dans le courant de cette année 2026.

Notre commune, Jorat-Menthue, fait partie des quatre communes de la région pour lesquelles un changement devra intervenir car, aujourd'hui, elle se situe **à la croisée de deux périmètres** :

- la **Broye**, pour les CMS avec l'ABSMAD (Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile) ;
- **Échallens**, pour l'action sociale avec l'Association régionale d'action sociale Prilly-Échallens (ARASPE).

Dans le cadre de l'harmonisation prévue, il faudra en effet déterminer si nous rejoignons le périmètre de la Broye ou celui d'**Échallens-Prilly**.

Même si l'influence des communes concernées restera limitée dans la décision finale, des discussions auront lieu. Une décision concertée est attendue par la DGCS d'ici la fin juin 26. La Municipalité souhaiterait donc pouvoir relayer au mieux l'avis de la population lors de ces échanges. C'est pourquoi nous vous proposons de **participer à une consultation publique** en donnant votre avis via le sondage disponible sur notre site internet sous : **OFFICIEL / ACTUALITES > Réforme territoriale** ou en scannant le qr-code.



Un grand merci pour votre participation.

Mathilde Goumaz



Coup de Balai 2026

Sous un joli soleil printanier, un petit groupe de participants motivés s'est réuni pour l'édition 2026 du Coup de balai. Des habitants issus de plusieurs villages de Jorat-Menthue ont répondu présents, formant un groupe intergénérationnel, matinal et plein de bonne humeur.



Répartis sur différents secteurs, les bénévoles ont consacré deux heures au nettoyage de notre commune : villages, routes communales et cantonales, forêts, ainsi que les petits ruisseaux serpentant dans les pentes escarpées, discrets témoins que l'on oublie trop souvent !

Cette action a permis de récolter près de 60 kg de déchets. Parmi les trouvailles : des boîtes de conserve rouillées, des tuyaux, une chaussure eseuillée, des restes de carcasses de véhicule dont les modèles ont depuis longtemps disparu de nos mémoires, des vieux bidons, des mégots de cigarettes, des morceaux de plastiques et de pneus ou encore des bouteilles cassées. Autant de traces laissées par l'homme, parfois depuis des décennies, et qui blessent silencieusement la faune et souillent les sols comme les eaux.

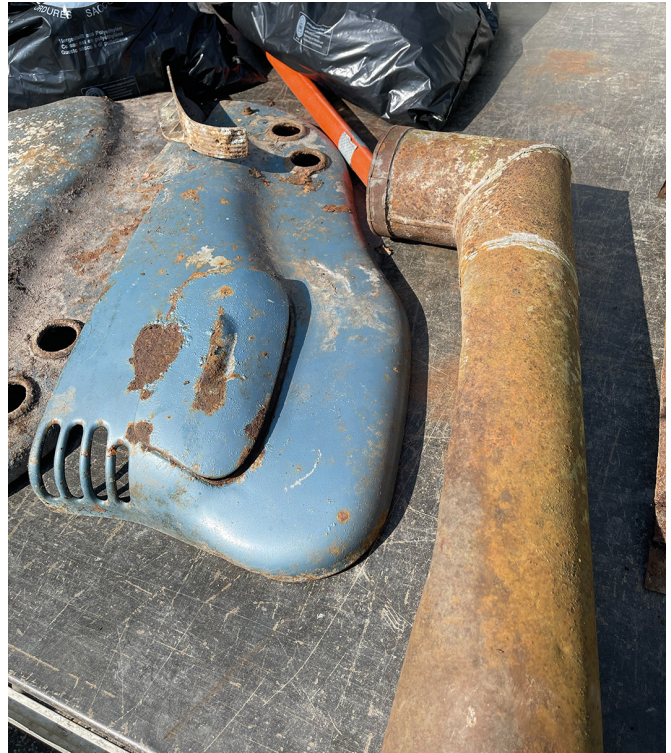
La matinée s'est achevée dans une atmosphère chaleureuse, autour d'un repas simple et convivial. Des saucisses partagées sur les tables en bois, baignées par le soleil ont offert un moment suspendu, entre effort collectif et plaisir d'être ensemble.

La commune se réjouit de cet engagement citoyen et remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à rendre à notre belle nature un peu de sa pureté, ainsi que son employé communal Damien pour la gestion logistique de cette matinée.

Mathilde Goumaz



Les yeux de linx des enfants ont permis de nettoyer les bordures de route



Quelques exemples de la récolte du jour



Moment convivial dans le " jardin " de l'émetteur

Raymond Auberson, 90 ans, 8 février 2026

Raymond est né à Sottens et y a vécu ses 90 premières années et tant d'autres encore, voilà tout le bien qu'on lui souhaite!

Raymond, le premier enfant de la famille, a grandi entouré de ses parents Marcel et Germaine. Puis ont suivi une première sœur Nadine Dind malheureusement décédée en 1969, son frère Jean-Daniel âgé de 87 ans aujourd'hui et une seconde sœur Eliane Chappuis de 82 ans.

Raymond et son parcours de vie :

1, Raymond, son enfance, sa scolarité, sa jeunesse

A sa naissance, sa mère avait 22 ans, son père 20 et il était en service à l'école de recrues à Aarau.

Raymond traverse une enfance et une jeunesse heureuse avec une scolarité suivie durant 9 ans dans la même école à Sottens, avec le même régent sauf, pour les 6 derniers mois. Une scolarité attentive sur le Plateau du Jorat en compagnie de son ami de toujours Georges Bissat.

Raymond se préoccupait peu de sport, car l'activité c'était tous les jours à la ferme à cette époque.

A 10 ans, alors qu'il était en train de cueillir du tilleul au moyen d'un sécateur fixé à l'extrémité d'une perche, tout ne se passa pas comme prévu. Raymond fut blessé sérieusement au genou avec une branche et conduit à l'hôpital avec une grosse infection. Le traitement aux antibiotiques avec une piqûre toutes les 3 heures a sauvé sa jambe... Une surprise a suivi environ 70 ans plus tard lorsque sa nièce Muriel l'examinait pour une supposée tique, TIQUE qui s'avéra être un résidu sous forme de bois flotté de la branche de tilleul restée dans sa jambe.

Les vacances n'étaient pas communes à cette époque, à 14 ans en guise de vacances, il partait 3 semaines à Dompierre chez un copain militaire de la famille pour travailler à la ferme et aux champs. Ainsi occupé à garder le bétail, il profitait également d'accompagner au marché de Romont, pour aller vendre fruits et légumes le mercredi et le samedi. Raymond apprécie le contact des personnes avec les échanges, chose qu'il pratiquait encore il y a peu en accompagnant sa nièce Muriel sur les marchés divers...

À l'âge de 16 ans il y avait suffisamment de main d'œuvre à la ferme de Sottens, avec un employé qui travaillait sur l'exploitation. Raymond choisit ainsi d'apprendre le métier de boulanger-pâtissier et part au chef-lieu à

Lausanne. Un apprentissage heureux et épanoui chez un patron qui le considère un peu comme son fils au milieu de ses 2 filles de 13 et 14 ans. Ainsi formé sur le métier Raymond fera plusieurs places de travail, partira également dans le Jura à Ste-Croix chez un boulanger associé au prestigieux Grand Hôtel des Rasses pour y confectionner toutes les pâtisseries et autres spécialités de vol-au-vent, entre autres. Suivra également un retour chez son patron à Lausanne.

2, Raymond, la réorientation et le retour à la ferme. Agriculteur, agent, boursier, pâtissier, cuisinier, voyageur

A 26 ans le collaborateur à la ferme de Sottens trouve un poste d'employé communal au village et Raymond quitte son métier pour revenir travailler à la ferme exploitée par son frère Jean-Daniel.

La transition est rude, car il faut apprendre ce nouveau métier à travers la pratique. Au début c'était les soins au jeune bétail et l'aide aux travaux dans les champs, avec les cultures de céréales et de pommes de terre de sélection.

A 28 ans fort de la pratique et des connaissances acquises dans ce nouveau métier, Raymond reprend un poste d'agent des sélectionneurs de pommes de terre. La mission consiste à veiller sur la qualité irréprochable des plants de pommes de terre de sélection dans son secteur. Un travail minutieux où il faut accompagner les producteurs pour repérer les plantes malades dans les champs en passant en revue ligne après ligne pour les arracher. Ensuite lorsque les plants sont à maturité, il faut récolter dans chaque champ du secteur entre 24 et 48 échantillons pour le contrôle sanitaire et la qualification de la récolte.

Tout ne s'arrête pas là, car suite à la récolte il faut encore accompagner les exploitants du secteur durant le tri des pommes de terre à la ferme. Ceci pour en arriver au produit fini mis en sacs de 50 kg par calibres choisis et sans aucun défaut, avant la livraison à la centrale de l'association des sélectionneurs. Activité terminée en 1998 à 62 ans, avec l'arrêt de la culture de pommes de terre sur leur domaine.

Parallèlement aux activités à la ferme, au poste d'agent des sélectionneurs, Raymond décide à 35 ans de reprendre le poste de boursier communal à Sottens,



Monsieur Raymond Auberson assis sur son banc, entouré de sa famille, ses amis, ses voisins et de Bernard Krieg et René Pernet de la Municipalité

jusqu'en 1997 à 61 ans. Au début il y a eu quelques années avec les comptes manuels complets et l'écriture sur le grand livre, puis est arrivée l'informatique et Raymond a acquis tout le matériel et les programmes à son compte (env. Fr. 13'000.-). Ceci en autodidacte pour suivre la gestion financière de la commune pendant toutes ces années, félicitations !

Avec ses grandes qualités de pâtissier, Raymond assurait encore des extras au café restaurant du Cheval Blanc à Sottens pour les mariages où il régalaient les convives avec ses spécialités de vacherins glacés. Avec quelques anecdotes où le papier oublié du fond de moule avait fini dans les assiettes des convives ou alors un transport de la pièce montée de vacherin, décorée avec des statuette de mariés qui chutent et se brisent à l'arrivée devant les mariés !

Raymond n'est pas seulement maître pâtissier au domaine de Sottens, il se substitue également à la maîtresse de maison sa belle-sœur Marianne lorsque celle-ci est absente pour prendre les commandes à la cuisine et confectionner repas et autres pâtisseries. Ceci avec son grand appétit qui ne lui fait jamais

manquer le déjeuner, les 10 heures, le repas de midi, les 4 heures ou encore le souper. Activité de cuisinier que Raymond pratiquait également lors de l'accompagnement de camps de ski avec son cousin Michel, un grand chasseur.

A côté de toutes ses activités Raymond est également un grand voyageur, que ce soit en transports publics ou alors au guidon de sa motocyclette, devenue scooter par la suite.

- Des voyages inoubliables avec les municipalités durant ses nombreuses années de boursier, où il se dit que suite à un premier voyage à Amsterdam avec la muni, il avait ensuite voulu conduire sa nièce vers les fameuses vitrines lors d'un second voyage, mais il ne retrouvait plus le chemin pour y arriver !
- Des voyages avec les agents de sélectionneurs, où il semble qu'une fois il serait parti en vitesse avec une deuxième paire de chaussures dans sa valise, qui sera finalement un assemblage de 2 souliers droite, l'un à Marcel le père et l'autre à Raymond !

- Un voyage mémorable à travers les continents pour se rendre en Afrique au Kenya avec ses nièces Janique et Muriel.
- Des sorties multiples avec l'équipe du « Petit train de la bonne humeur » à Moudon.
- Un grand voyageur-motard avec ses escapades en motocyclette, où il n'hésite pas à se rendre à l'autre bout de la Suisse à Steinach au bord du lac de Constance pour faire un coucou à sa belle-sœur ou alors aller admirer les narcisses dans les pâturages des Paccots, ou vers Montreux-Riviera.

Ces magnifiques souvenirs feront oublier les 2 malheureux accidents de Raymond pour des coupures de priorité à Thierrens et à Moudon sans que sa responsabilité ne soit engagée dans aucun des 2 accidents. Avec une hospitalisation sérieuse à Payerne dans le premier cas, et des contusions dans le second cas, la motocyclette étant détruite à chaque fois et par chance Raymond ne garde pas ou peu de séquelles de ces mésaventures.

On raconte une « négligence » de maîtrise de sa part lors d'un retour du stand de tir de Sottens après un tir de clôture bien prolongé, où sa course finit dans une prairie à l'entrée du village !

3, Raymond, la retraite...

Les années passent et arrive l'heure de la retraite avec les 65 ans de Jean-Daniel. Le bétail et chédail sont vendus et, vers 2005, le domaine est repris en fermage de même que le hangar agricole.

N'allez pas croire que tout s'arrête pour Raymond avec cette nouvelle étape de vie. Loin de là, il devient maintenant jardinier passionné. La cohabitation avec la belle-sœur Marianne est parfois délicate lorsque Raymond le nouveau « M. Fleurs » va semer des graines de tournesol, tagettes, coquelicots etc... à tout va pour donner une touche de couleur dans les carreaux préparés à d'autres fins par Marianne !

Féru d'informatique, depuis sa carrière de boursier communal, Raymond fait à peu près tout ce qui est possible avec son ordinateur. Il y lit le journal et suit les actualités, il assure les paiements et remplit même la déclaration d'impôts numérique, il joue au sudoku numérique sous toutes ses formes, et lorsqu'il n'y en a plus, il complète avec ceux de toutes les revues papier qui lui passent sous la main !

Pour le bon équilibre il n'oublie pas non plus d'aller, la saison venue, faire le tour de ses nombreuses cachettes à champignons. Sa famille pense qu'il ne devra surtout pas oublier de transmettre lesdites cachettes à ses héritiers !

Commerçant aguerrri depuis sa présence au marché de Romont dans sa jeunesse, Raymond a accompagné ces 15-20 dernières années sa nièce Muriel sur son stand dans les marchés à travers tout le canton... Beau parleur disait Muriel, mais moins bon commerçant lorsqu'il se permettait de dire tout direct que tel produit n'était que de la camelote, avec Muriel qui lui tapait dans les tibias sous la table !

A côté de toutes ses occupations il n'oubliait pas non plus d'aller aider le fermier de leur domaine jusque dans les années 2015-2020 pour épurer les pommes de terre aux champs avec son « œil de lynx », arracher les pommes de terre aux champs sur la machine en « gestionnaire de flux », trier les pommes de terre au hangar plus ou moins chauffé en octobre-novembre, debout sur place immobile devant l'installation avec son « œil de lynx » pour ne conserver que les beaux plants, sans trop en enlever !

Vers les années 2020, son petit neveu Lucas a repris la ferme et une partie des terres pour garder et élever des chèvres.

Aujourd'hui encore, Raymond aime à passer vérifier au hangar si tout est en ordre lorsque le fermier trie les pommes de terre.

Ainsi l'activité continue sur le domaine familial et comme Raymond le dit :

La retraite se passe bien, de temps en temps une visite chez le médecin et les années s'en vont !

Alors aujourd'hui nous avons une famille heureuse de plusieurs générations, unie sur le domaine de Sottens qui se transmet de père en fils, petit-fils à travers le temps, où la famille Auberson souhaite faire une production agricole respectueuse.

Cher Raymond, nous fêtons aujourd'hui ton bel anniversaire de 90 ans et au nom du collège municipal et des autorités, Joyeux anniversaire et Meilleurs vœux pour le futur, entouré de tous ces proches et cette très belle famille...

Bernard Krieg

Hommage à une dynamique nonagénaire de Villars-Tiercelin

Chère Madame Bissat,

C'est particulièrement important, pour notre commune, de pouvoir célébrer votre 90^e anniversaire. Fêter une habitante comme vous, c'est honorer une génération qui a vu le village évoluer, qui en a fait l'histoire et qui en a porté les valeurs.

À travers votre parcours, c'est aussi une partie de la mémoire de Villars-Tiercelin que nous reconnaissons aujourd'hui. Vous êtes née ici, avez grandi dans cette maison, après avoir fondé votre famille à Prilly, vous y êtes revenue et vous y vivez toujours. Cette fidélité et cet attachement au village sont précieux. Pour nous, en tant que municipaux, ces moments ont beaucoup de sens.

Je me réjouis que vous nous racontiez plus de votre vie mais j'en connais déjà quelques moments clés. Par exemple je sais qu'après votre scolarité au village, vous êtes allée à Peney-le-Jorat pour faire votre primaire supérieur. Trois ans à vélo! Par la suite vous avez effectué un apprentissage aux chèques postaux à Lausanne, métier que vous avez exercé avec engagement.

En 1963, vous vous êtes mariée avec votre époux, rencontré lors d'un bal de jeunesse et qui était né à Sottens dans la maison où se trouve aujourd'hui l'épicerie « Poivre et Self ». De votre union sont nés Jacques et François. Vous vous êtes consacrée à vos enfants, puis vous avez repris votre activité professionnelle jusqu'à vos 60 ans.

Vous avez toujours aimé le jardinage, la cuisine, la lecture et les voyages que vous avez eu la chance d'effectuer avec votre époux lorsque vos enfants avaient grandi et n'avaient plus besoin autant de vous— la Grèce, le Portugal, l'Afrique du Nord, la Bulgarie, la Croatie... Autant de souvenirs précieux. Aujourd'hui encore, vous marchez chaque jour, vous cultivez vos fleurs et vous profitez de la vie avec ouverture et cordialité.

On dit de vous que vous êtes une personne chaleureuse, ouverte et aimant les rencontres. Une belle manière de traverser les années.

Chère Madame Bissat, je vous adresse avec plaisir au nom de la Municipalité, nos plus sincères félicitations pour vos 90 ans et nos meilleurs vœux de santé et de joie pour les années à venir.



Mme Bissat entourée de son fils et des Municipaux Mathilde Goumaz et René Pernet

*Mathilde Goumaz
Municipale Jorat-Menthue*

En mai, à Jorat-Menthue, on bouge tant qu'on peut!

Avec « Jorat-Menthue bouge », la commune propose tout le mois de mai 2026 des activités sportives et conviviales gratuites ouvertes à toutes et tous! Que ce soit pour essayer un nouveau sport, partager un moment en famille ou simplement bouger dans une ambiance chaleureuse, chacun trouvera une activité à son rythme et à son goût.

La commune remercie chaleureusement les particuliers, les associations communales, les clubs sportifs et toutes les personnes qui donnent de leur temps et de leur passion pour proposer et partager ces activités.

N'oubliez pas de comptabiliser vos précieuses minutes de mouvement sur :



VENDREDI : 1 MAI 2026

PARCOURS HANDICAP 20H45 - 22H

Balade nocturne

RENDEZ-VOUS REFUGE DES CHARBONNIERES -> Villars-Tiercelin (Départ 21H)

Accessible aux familles et poussettes

Contact : mathilde Goumaz 076.339.29.29

Programme « Jorat-Menthue bouge! »

Vendredi 1^{er} mai

20h00 - 22h00 | Escalade, Sottens

20h45 - 22h00 | Balade nocturne, Sentier Handicap, Villars-Tiercelin

Lundi 4 mai

9h00 - 10h00 | Gym musculature profonde, Sottens

10h30 - 11h30 | Gym musculature profonde, Sottens

14h00 - 15h00 | Bungypump Propulsing, Villars-Tiercelin

18h30 - 19h30 | Gym musculature profonde, Sottens

Jeudi 7 mai

18h30 - 19h30 | Outdoor training, Sottens

Vendredi 8 mai

20h00 - 22h00 | Escalade, Sottens

Lundi 11 mai

14h00 - 15h00 | Bungypump Propulsing, Villars-Tiercelin

Mardi 12 mai

9h30 - 11h00 | Marche avec bébé, Sottens

18h30 - 19h30 | Outdoor training, Sottens

19h30 - 20h30 | Danse en musique, Villars-Mendraz

Vendredi 15 mai

20h00 - 22h00 | Escalade, Sottens

Lundi 18 mai

9h00 - 10h00 | Gym musculature profonde, Sottens

10h30 - 11h30 | Gym musculature profonde, Sottens

14h00 - 15h00 | Bungypump Propulsing, Villars-Tiercelin

18h10 - 19h10 | Pilates, Dommartin

18h30 - 19h30 | Gym musculature profonde, Sottens

19h15 - 20h15 | Yoga vitalité, Dommartin

Mardi 19 mai

13h45 - 14h45 | Yoga sérénité, Villars-Mendraz

18h30 - 19h30 | Outdoor training, Sottens

Mercredi 20 mai

14h00 - 16h30 | Géocaching, Sottens

Jeudi 21 mai

18h10 - 19h10 | Yoga sérénité, Dommartin

19h15 - 20h15 | Pilates, Dommartin

Vendredi 22 mai

20h00 - 22h00 | Escalade, Sottens

Lundi 25 mai

14h00 - 15h00 | Bungypump Propulsing, Villars-Tiercelin

Mardi 26 mai

18h30 - 19h30 | Outdoor training, Sottens

20h00 - 22h00 | Danse folklorique, Villars-Mendraz

Mercredi 27 mai

18h00 - 20h30 | Géocaching, Sottens

Vendredi 29 mai

20h00 - 22h00 | Escalade, Sottens

Samedi 30 mai

14h30 - 15h30 | Gym musculature profonde, Sottens

Samedi 30 et dimanche 31 mai

13h00 - 13h00 (24h) | RUN2AID – 24h de running – Villars-Mendraz

Vous retrouverez le programme en détail sur l'application, en scannant le QR code et sur le site de la commune.

Besoin de plus d'informations?

Contactez l'administration communale ou Mathilde Goumaz.





Politique énergétique

La commission énergie souhaite rappeler à la population les différents soutiens mis en place par la commune pour encourager les projets contribuant au développement durable sur le territoire de Jorat-Menthue.

Ces aides communales visent notamment à soutenir les démarches d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que la réalisation d'installations photovoltaïques. Dans la plupart des cas, elles sont cumulables avec les subventions cantonales et fédérales, ce qui permet de réduire le coût de certains investissements favorisant la transition énergétique.

Ces soutiens sont rendus possibles grâce à un fonds communal dédié. Celui-ci est alimenté par une taxe d'usage du sol, adoptée par le conseil communal le 5 décembre 2011, afin de permettre à la commune d'encourager concrètement les initiatives locales en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Toute demande de subvention doit être adressée à la municipalité au moyen des formulaires prévus à cet effet. Nous informons également la population que ces formulaires ont été mis à jour au 1^{er} avril et sont désormais disponibles dans leur nouvelle version.

La municipalité invite donc les habitantes et habitants qui envisagent des travaux d'assainissement énergétique ou la mise en place d'installations photovoltaïques à se renseigner sur le site de la commune sous l'onglet politique énergétique.

Des subventions pour encourager la mobilité durable.

Afin de favoriser les déplacements respectueux de l'environnement, la commune propose également des subventions destinées à soutenir la mobilité durable. Ces aides financières permettent aux habitants de réduire le coût de certaines dépenses liées aux transports, notamment l'achat d'un vélo ou la souscription à un abonnement de transports publics.

La procédure est simple. Il suffit de se rendre sur le site de la commune et de consulter la rubrique dédiée à la mobilité. Vous y trouverez le formulaire à cet effet.

Ces subventions peuvent notamment concerner:

L'achat d'un vélo, qu'il soit classique ou électrique. Une partie du prix d'achat peut être remboursée.



Les abonnements aux transports publics, route, rail..., permettant de réduire le coût des déplacements réguliers.

Un geste pour l'environnement et pour le portefeuille !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter les sites respectifs du canton et de la commune, si nécessaire l'administration communale reste à disposition.

*Pour la commission énergie
Stéphane Sauvageat*

Un nouveau service à la population !

On a tous un truc chez nous qu'on hésite à jeter, qui ne sert plus vraiment, mais qu'on ne veut pas jeter, on ne sait jamais, ça peut servir et peut-être notre voisin ou quelqu'un d'autre cherche-t-il le même objet!... Ou aussi une bonne occase pour les habitants de notre commune!

Prochainement un panneau sera érigé dans les déchetteries de notre commune et vous pourrez ainsi y apposer des Petites annonces privées et/ou les consulter!

Jean-Luc Tappy



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEH

STOPPER LA VIOLENCE. AVANT QU'ELLE COMMENCE.

La violence, c'est...
vouloir contrôler une autre personne,
vouloir décider à la place d'une autre.

Il y a différentes formes de violence :

- les coups
- les paroles blessantes
- les menaces
- les injures
- le contrôle

Ces comportements ne sont pas ok !

Es-tu parfois victime de violence ?
Observes-tu des situations de violence ?
As-tu parfois toi-même
des comportements violents ?

Ne reste pas seul-e. Il faut en parler.
Tu peux faire quelque chose
contre la violence.



Voici où trouver de l'aide :
sans-violence.ch



La fin du « bon vieux temps »



Hirondelle rustique en vol

Il fut un temps où la Suisse était un paradis pour les hirondelles : climat modéré et légèrement humide, habitats diversifiés avec de nombreuses zones humides, vastes régions d'élevage riches en insectes, agglomérations rurales en grand nombre.

A cette époque, l'hirondelle rustique nichait encore dans les cheminées ouvertes, et parfois même dans les chambres à coucher !

Ce temps-là est hélas révolu.

Nos belles hirondelles, annonciatrices des beaux jours, se font de plus en plus rares ces dernières années.

En Suisse, nous pouvons observer quatre espèces d'hirondelles :

- L'hirondelle de rocher, qui niche dans les falaises et bâtiments, est la seule à bien se maintenir sans l'intervention de l'homme
- L'hirondelle de rivage, qui niche dans les fissures des berges des rivières et gravières, est en déclin
- L'hirondelle de fenêtre, citadine et grégaire, dans les villages et les villes, niche au-dessus des encadrements de fenêtre, est en déclin
- L'hirondelle rustique, ou de cheminée, plus rurale, qui s'installe volontiers le long des poutres dans les étables ou les granges riches en insectes, est en déclin

Ce sont, sur le Plateau, ces deux dernières qui sont les plus connues, car proches de nous :

L'hirondelle rustique, ou hirondelle de cheminée, silhouette élancée, dessus blanc crème, gorge brun-roux, longue queue très échancrée, dont les deux bords sont appelés filets.

C'est une grande voyageuse qui revient chaque année, fidèle à son nid, depuis l'Afrique du Sud. Le choix de son site de nidification démontre un lien étroit avec l'agriculture. L'espèce forme des couples plus ou moins stables. Le nid, en forme de demi-coupe et ouvert en haut, est construit avec de la terre argileuse et calcaire et de la paille. La femelle va pondre entre deux et sept œufs qu'elle va couvrir seule pendant 14 à 19 jours, le mâle se contentant de monter la garde. Les petits seront nourris pendant environ vingt-trois jours par les deux parents. Il peut y avoir deux ou trois couvées par an.



Nid d'hirondelle rustique



Nids d'hirondelle de fenêtre

L'hirondelle de fenêtre, queue courte et peu fourchue, reconnaissable à son croupion blanc, arrive d'Afrique subsaharienne, quelques jours après l'hirondelle rustique.

Grégaire et également fidèle à son nid, qui est construit à base de terre argileuse et calcaire, en forme de demi-boule, avec un orifice en demi-cercle sur le bord supérieur. L'espèce est monogame, mais la vie en colonie provoque souvent des disputes entre voisins et multi-

plie les risques d'infidélité. Le père biologique n'est pas forcément celui qui aide au nourrissage et à la construction du nid !

La femelle va pondre trois à cinq œufs, début mai, qu'elle va couvrir pendant quatorze jours. Les jeunes resteront au minimum trois semaines au nid. Il y a deux couvées par saison, les jeunes de la première nichée aidant parfois à l'élevage de la seconde.

La disparition des anciennes fermes a entraîné une nette régression de l'hirondelle rustique.

La situation de l'hirondelle de fenêtre s'avère elle aussi difficile, tous les propriétaires ne tolèrent pas la présence de nids chez eux.



Hirondelle de fenêtre

A ces situations, pour ces deux espèces viennent s'ajouter :

- La diminution des aires naturelles dans les villes et les campagnes
- Une offre moins importante de nourriture
- Le goudronnage des chemins
- La rénovation des bâtiments occasionnant la destruction des nids
- Le réchauffement climatique (migration et reproduction désynchronisées, sécheresses, tempêtes, ...)

Les hirondelles sont **uniquement** insectivores. Elles sont de précieuses alliées de l'homme, et prédatrices (tout comme le martinet et la chauve-souris) de l'agressif moustique-tigre de plus en plus présent chez nous. Elles peuvent consommer en vol, chacune jusqu'à 3000 insectes par jour, pour nourrir leurs hirondeaux.

Que pourrait-on faire pour soutenir les hirondelles à leur retour ?

- Protéger les nids existants
- Installer des nids artificiels en n'oubliant pas la planchette en bois (trente centimètres de large, septante centimètres au-dessous du nid) pour les déjections
- Maintenir l'accès ouvert aux lieux de nidification traditionnels comme les granges et les étables
- Programmer les travaux de rénovation des bâtiments en dehors de la période de nidification, soit de mi-septembre à fin mars, et veiller à remplacer les nids détruits, pour la saison suivante, par des nids artificiels.
- Mettre des bacs de boue à disposition pour la construction de leur nid
- Les insectes étant leur source de nourriture, limiter l'usage de pesticides dans les jardins et l'agriculture

Les hirondelles sont inscrites par l'Office Fédéral de l'Environnement) parmi les espèces prioritaires à conserver en raison de leur déclin. Toutes les espèces d'hirondelles sont protégées par la loi fédérale sur la chasse et par l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage. Leurs nids sont **strictement protégés**, qu'ils soient occupés ou inoccupés.

Il serait vraiment triste et dommageable de voir disparaître ces étonnants petits oiseaux, parcourant des milliers de kilomètres après leur hivernage africain pour venir se reproduire en Europe.

Mobilisons-nous !

Faisons en sorte que les belles hirondelles continuent à faire le printemps chez nous, comme au « bon vieux temps ».

*Marceline Touati
Ornithologue*



Monsieur Michel Jaton et son or dans les mains!

Michel Jaton, Laitier-Fromager à Peney-le-Jorat... né il y a 100 ans!

« Nous sommes fromagers de pères en fils. Mon grand-père avait commencé à Vucherens et après 2 ans est venu acheter du lait à Peney-Le-Jorat. En 1942, mon père Roger a repris cette fromagerie et c'est cette même année que je sortais de l'école – comme on appelait ça ! – au mois d'avril, suis parti à Schaffhouse une année et ensuite j'ai débuté le métier de fromager à Peney puis dans l'Oberland zurichois... et pour la troisième année suis revenu dans mon village ... et y suis resté ! Il y avait la guerre, mon père mobilisé ... il n'était plus question de partir

A la fin de la guerre, j'avais envie d'aller en France pour apprendre les pâtes molles. Ma mère ne m'a jamais laissé partir. Par contre eux, lors d'un tour en France, ont vu tout un tas de fromageries dans un délabrement total. C'est pour ça qu'ils n'ont pas voulu que je parte, depuis je n'ai pas bougé d'une oreille du village !

En 48, école de fromagerie, en 53 : maîtrise... J'ai travaillé avec mon père jusqu'en 1962 et ensuite ai repris la fromagerie à mon compte. J'ai toujours eu un apprenti Raymond Overney qui a pris ma succession.

Nous, on a toujours fait les marchés à Lausanne... Il fallait se lever de bonne heure, préparer et charger la marchandise. On n'avait pas de camion-magasin mais des caisses : On mettait de la glace au fond, alignait le beurre dessus...

Chaque jour on commençait à 5 h Une équipe démoulait les fromages du jour précédent, les descendait à la cave, bain de sel 24h, ressortait ceux du jour précédent : Tout un rituel ! On recevait le lait du matin qu'on mélangeait avec celui du soir, la mise en caille, chauffage à 32 degrés et présure, une fois le caillé pris on brassait à bras avec le tranche-caillé, puis on le sort avec une toile à fromage, on le moule, le presse, resserre les cercles, change les toiles, remet des sèches.

L'après-midi, il y avait la reposée, c'était sacré, puis s'occuper ensuite des fromages en cave... On avait environ 500 meules ! On était un peu des fonctionnaires ! On savait combien l'Union Suisse allait payer nos fromages et on nous disait combien il fallait payer le lait aux paysans. Tout ce qu'on pouvait discuter avec les paysans propriétaires des locaux, nous fromagers, c'était le prix de la location. Les prix du fromage nous étaient imposés, mais il fallait savoir si sortaient en premier, deuxième ou troisième choix. La qualité du lait est primordiale, mais le fromager devait bien travailler,

A l'époque, personnage incontournable du village... un brin de souvenir en ressortant un « texte-mémoire » dont ces paroles reflètent bien le « parler » de ce personnage haut en couleurs.

Pour moi c'est un souvenir d'un ami toujours rayonnant et avec qui j'ai partagé 1 législature de Municipalité et de nombreux moments très, très conviviaux.

Jean-Luc Tappy

être présent, avoir la main, savoir estimer, s'occuper des températures dans la cave, Le matin de bonne heure j'ouvrais les fenêtres pendant qu'il faisait encore frais, sitôt que le soleil pointait, les fermer. On avait des journées de 12 heures... et le dimanche!

Moi je prétends que le roi des fromages est le gruyère. J'aime bien aussi les pâtes molles mais il faut qu'elles soient justes. On n'avait pas de magasin mais dans un petit coin on vendait les produits laitiers et c'est ma femme qui s'en occupait.

On a eu la chance d'être en bonne santé. J'ai jamais été dans un lit pour maladie. J'ai bien pu vivre de mon métier grâce à mon engagement. Des vacances il n'y en a jamais eu pendant ma jeunesse et après non plus. Sauf quelques jours par-ci par-là. »

D'après « Mémoire du Jorat » texte recueilli par C-L. Gillièron et M. Boulanger Editions Centre culturel du Jorat - 1999 -

*Jean-Luc Tappy
et ses filles Florence et Nicole*



**Société de Tir
«La Concorde»**
Granges-Marnand

**Société de Tir
«Armes Réunies»**
Chapelle-sur-Moudon

Cette année, ces 2 sociétés organisent
un cours pour Jeunes Tireurs :

Le mercredi
au Stand de Chapelle-s/Moudon

Le samedi
au Stand de Combremont

Renseignements et inscriptions auprès de :

Maurice JOSSEVEL
Vuarennas 17, 1523 Granges-Md
079 831 63 20 | mce.jossevel@praznet.ch

**Tu veux être
JEUNE
TIREUR?**

Maintenant, tu peux t'annoncer auprès d'une société de tir de la région
www.armee.ch/sst

PATOIS... selon les cantons.... ça peut changer!

| | |
|---------------------------------------|---|
| On va se mettre à la chotte | On va se mettre à l'abri |
| Tu me lagnes | Tu me fatigues, t'es pénible. |
| Je me suis gâté une piaute | Je me suis cassé le pied |
| T'as où les vaches ? | Tu habites où ? |
| T'es vraiment un boyet ! | Un idiot |
| Quelle peuf et ça drache | Quel brouillard et ce qu'il pleut |
| Rafoncer | Compléter qqch avec du liquide |
| T'es complètement schlagué du galetas | T'es fou ! |
| Ne suis pas sur un tablard | Je n'ai pas que ça à faire |
| Cupesser en bas les égrats | Tomber dans les escaliers |
| Rupaye | Bonne bouffe en patois fribourgeois |
| Cheu s'ki roille ! | Purée, il pleut beaucoup ! |
| Tèchtè batoye | Tais-toi bavard fribourgeois |
| Être cougnié | Être à l'étroit |
| Dedieu c'te tiaff | Nom de dieu cette chaleur |
| Fait trop tcha ! | Il fait trop chaud ! |
| Ça va beutcher les cramias | Ça va brûler les pissenlits ! |
| Faire le tour de la greule | Faire un énorme détour |
| Avoir du dzè | Avoir la pêche |
| Ticler | Fermer à clé |
| Gamin de talus | Mal élevé (Valais) |
| Tèchtè batoille | Tais-toi bavard fribourgeois |
| Mais qu'est-ce que tu borattes ? | Mais qu'est-ce que tu fous ? |
| J'ai point d'acouet | Je n'ai pas d'énergie |
| Avoir la pépie | Avoir soif |
| T'es loulou ou quoi ? | T'es un peu cinglé |
| T'as une tchoupe qui r'bique ! | Tu as une mèche de cheveux rebelle (dans le Jura) |



Repas de soutien

Grande salle de Villars-Tiercelin
Samedi 25 avril 2026
Dès 11h00

Fondue

Fondue au fromage de la région
Meringues à la double crème



Dessert compris Fr. 35.-

Inscriptions jusqu'au 15 avril 2026
SMS au 0793806729
email à cristi.fiori@citycable.ch

Places limitées



Marché de Printemps

À PENEY-LE-JORAT
Célébrez le printemps avec nous !

Rendez-vous le 3 mai 2026

Dimanche 3 mai 2026
10h - 16h | Grande-salle, Peneyle-Jorat

30 exposants artisans vous attendent

- Food Truck & Buvette
- Stands Gourmands

Entrée libre – Venez nombreux !
Organisé par Fabienne et Cindy



FORMAT PLAISIR



30-31.05 2026

24 HEURES RUNNING

Villars-Mendraz
13h-13h
C 2.5 km - 5 km

Pour + d'infos, visitez notre site
run2aid.ch

Départs accompagnés à partir de 21h30

Restauration rapide sur place dès samedi 12h

MARCHER ET COURIR POUR AIDER




FORMAT DÉFI



NOUVEAUTÉ 2026

30-31.05 2026

24 HEURES RUNNING

Villars-Mendraz
13h-13h
C 5 km

Pour + d'infos, visitez notre site
run2aid.ch

Restauration rapide sur place dès samedi 12h

VIENS RELEVER LE DÉFI DU DERNIER HOMME DEBOUT

DÉPART TOUTES LES HEURES



P O N T S de Bressonnaz ... suite et fin!



Dans les précédents numéros, je vous ai parlé des 7 ponts situés à Bressonnaz en développant le pont Morin (n° 1) et le grand pont sur la Broye (n° 4)

Avant qu'un premier pont sur la Broye et sur la Bressonnaz soient signalés le passage se faisait à gué ou sur des ponts en bois peu solides... ou encore longer la rive gauche de la Broye puis traverser avec peine la ville haute de Moudon.

En 1543, après le pont sur la Broye, on construit alors le pont sur la Bressonnaz : un pont d'une seule arche de 25 pieds de long et de 15 de large... Une année après le pont était construit ... Celui qui existe encore aujourd'hui doit avoir été reconstruit en 1701 si l'on en croit le chro-

nogramme (voir article dans le Echo n° 30) qui figure encore sur le monolithe au sommet du dos d'âne de ce pont.

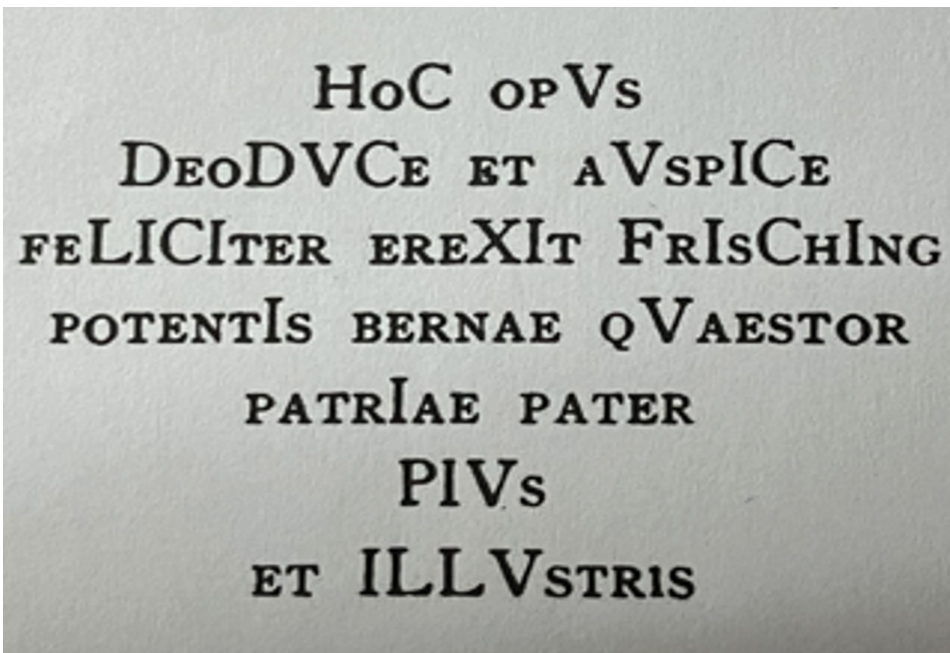
« Le pieux et illustre Frisching, questeur, sénateur de la Berne puissante, a fait heureusement exécuter cet ouvrage sous l'égide et la protection de Dieu »

Cette inscription dont certaines lettres, plus grandes que les autres, donnent une date si on les additionne :

D 2x=1000/**C**5x=500/**X**1x=10/**V**6x=30/**I**11x=11/**L**3x=150 ... donc la date ici est 1701, soit celle correspondant à la date de la reconstruction. Il se trouve sur le monument encore existant sur le dos d'âne du pont.

Jean-Luc Tappy





Le chronogramme, avec les lettres plus grandes qui nous permettent de connaître la date du début des travaux

apéro celtique
vendredi 29 mai
18h30 - 21h30



À boire:
des bières et du cidre

À manger:
des galettes et crêpes


À jouer:
un pub-quiz

événement gratuit et sans inscription
sur la terrasse de l'Antenne

ASSOCIATION L'ANTENNE
 RUE DU COLLÈGE 10
 1062 SOTTENS

AGENDA COMPLET SUR
 L'ANTENNE.CH
 ●● LANTENNESOTTENS

INSCRIPTION
 L'ANTENNE.CH/CONTACT
 OU PAR CE QR CODE



JUBILAIRE 70ÈME
 DU 28 AU 31 MAI 2026



PROGRAMME ⚽

JEUDI 28 MAI:

- Dès 18h30 | Ouverture : cantine et bar
- Dès 19h30 | Tartare de bœuf - Toast - Frites
- 20h00 | Match Séniors 50+ (Mvt Centre vs Grandson-Tuilleries)
- Dès 21h30 | Musique et bars

VENDREDI 29 MAI:

- 18h30 - 22h00 | Soirée FASILA avec Fondue chinoise
- Dès 22h00 | Soirée Karaoké avec DJ Guigui

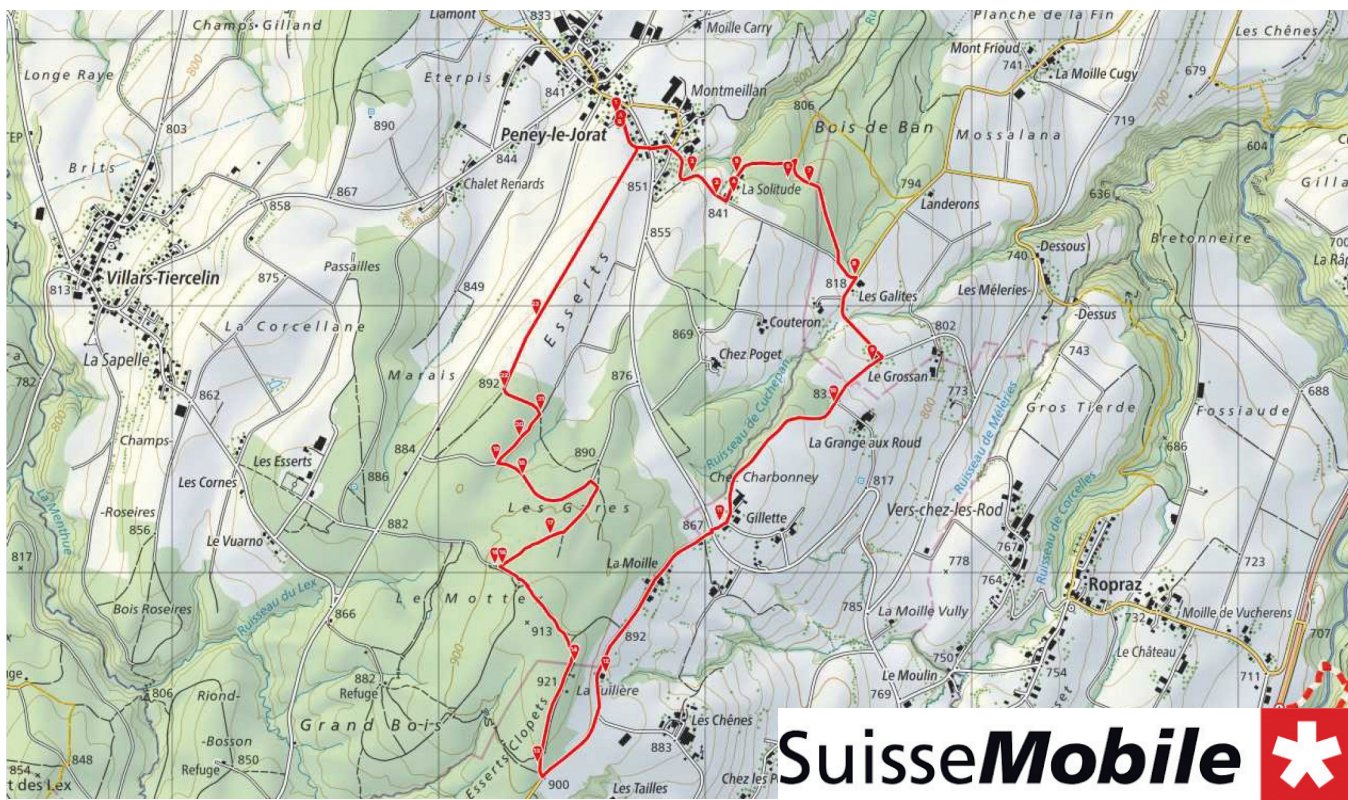
SAMEDI 30 MAI:

- 09h00 - 16h00 | Journée Foot juniors
- Dès 11h30 | Grillades et Petites Restaurations
- 16h00 - 18h30 | Tournoi de Fléchettes
- Dès 18h30 | Burgers Party (plusieurs choix possibles)
- Dès 21h00 | Concert de Blue Metal Jacket (Reprises Rock)
- Dès 23h00 | Musique et bars

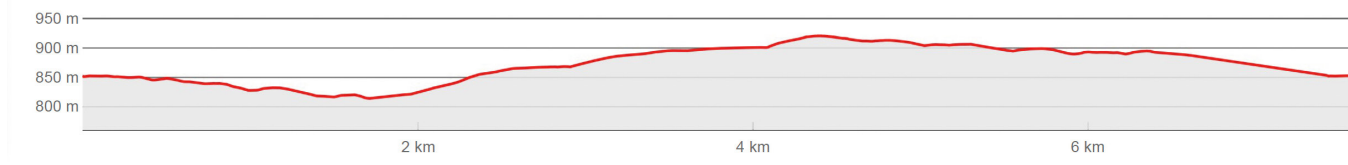
DIMANCHE 31 MAI:

- 10h00 - 12h00 | Match 1^{ère} équipe (4^{ème} ligue) FCVT - Sport Lausanne Benfica II
- 12h00 Apéritif officiel
- 13h00 Repas de gala 70^{ème} FCVT

Cantine, buvettes et espace restauration ouverts
 durant toute la durée de la manifestation.



1 Peney-Le-Jorat | 26.11.2024 | Parcours



→ 7.6 km ↗ 142 m ↘ 141 m ⌚ 01h 52 min ⚓ 920 m ⚓ 813 m

L'itinéraire pédestre de Peney-le-Jorat

1. Parking de la grande salle de Peney-le-Jorat : Départ - Arrivée



2. Banc avec vue sur le hameau de la Solitude

Premier arrêt après avoir stationné sa voiture à la grande salle de Peney-le-Jorat (n° 23) ou être descendu à l'arrêt de bus postal au centre du village.



3. Fontaine

Fontaine originale, devant la première maison du hameau.



4. La Solitude, hameau de Peney-le-Jorat

A l'abri des vents... avec un climat méditerranéen! La preuve avec ce parchet de vigne.



5. La Solitude



6. Petit coin sympa ombragé



7. ... et coin pique-nique

Un foyer pour grillade est à disposition.



8. Les Galites

D'après certains textes ce mot viendrait d'une déformation du mot "gareta" (guérite), cabane, réduit... à certains endroits isolés car elles accueillait des pestiférés.



9. Vue sur les Alpes et les Bernoises

Eiger 3970 m | Mönch 4107 m | Jungfrau 4158 m



10. Vue sur la Savoie et les Dents du Midi



12. Maison de Jean Balissat (1936 - 2007)

Jean Balissat a consacré sa vie à la composition. Parmi ses nombreuses oeuvres, La Fête des vigneron en 1977 qui fut un immense succès.



13. Une des entrées du Sentier Handicap & Nature

Créé par la Fondation Vaudoise de Probation (FVP), ce sentier pédestre en forêt est pourvu de postes d'observation et de places d'exercices équipées pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs.



14. "Fenêtre" panoramique

Cet abri en bois vous offre une halte paisible et inattendue. La vue se déploie sur les Alpes vaudoises et fribourgeoises.



15. Prendre le chemin à droite AVANT ce tracteur en bois!



16. Direction "chemin des racines"



17. "Chemin des racines"

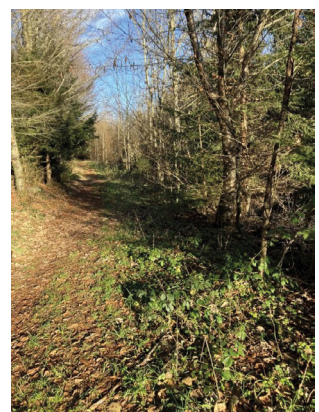


18. Etang

Etang naturel proche d'une ancienne source de l'ancienne commune de Peney-le-Jorat.



19. Prendre à droite



20. Sentier forestier



21. Vue sur Montmeillan



22. Banc



23. Vue depuis le chemin de l'ancien réservoir

Au fond, on aperçoit le lac de Morat et l'usine Nespresso d'Avenches qui brille.



PASSEPORT
moudon & environs
VACANCES

Du 29 juin au 10 juillet
Du 3 au 14 août 2026

Des activités pour les jeunes de
7 à 16 ans qui habitent l'une
des 20 communes partenaires

Inscriptions du **21 avril au 5 mai 2026**

Informations
et inscriptions
sur www.pvmoudon.ch



info@pvmoudon.ch

YODEL

TRAMPOLINES

ESCAPE GAME

TISSAGE

MOTOCROSS

BOXE

COIFFURE

HIP-HOP

POTERIE

BREAKDANCE

REGA

POMPIERS

**LABOS
SCIENTIFIQUES**

ATELIER FLORAL

THÉÂTRE

CIRQUE

LASERGAME

KARTING

VTT

PONEY

ACCROBRANCHE

LABYRINTHE

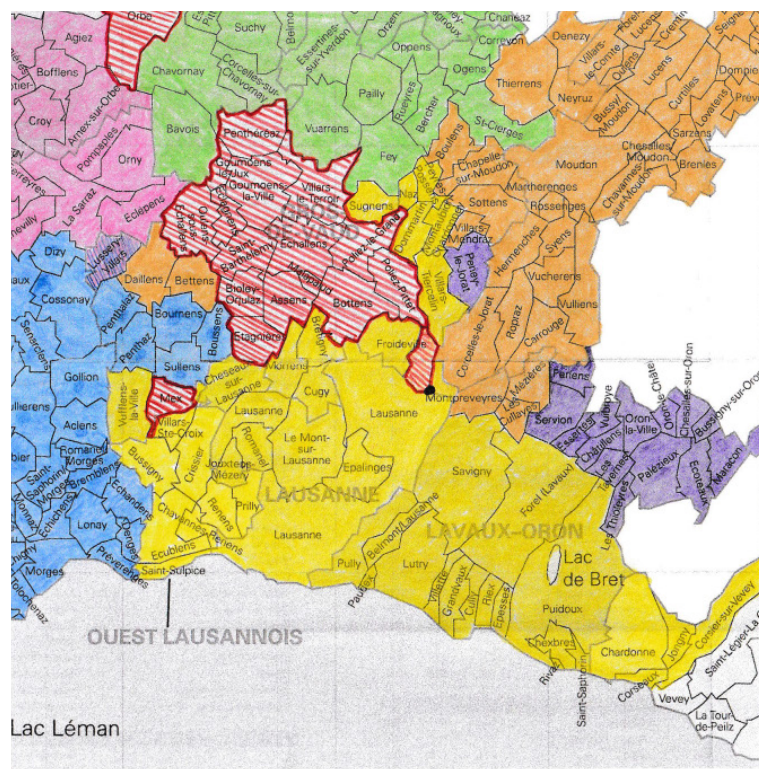
Cinq villages, une commune : coup d'œil dans le rétroviseur

En 2026, notre commune fêtera ses quinze ans. Tout se passe bien, pas de crise d'adolescence en vue. Pourtant, rien ne prédestinait nos cinq villages à faire cause commune. Depuis 2006, ils faisaient certes tous partie du district du Gros-de-Vaud, mais un coup d'œil plus en arrière révèle des appartenances et des liens institutionnels très divers, qui ont abouti au rattachement, de 1803 à 2006, à trois districts différents : Echallens pour Villars-Tiercelin, Oron pour Peney, Moudon pour Sottens, Villars-Mendraz et Montaubion-Chardonney. Bref tour d'horizon des rattachements politiques et paroissiaux dès le Moyen Âge.









Au Moyen Âge et sous l'ancien régime, seuls Villars-Tiercelin, Montaubion et Chardonney ont une destinée commune. Appartenant au chapitre de la Cathédrale de Lausanne, ils faisaient partie de la châtellenie de Dommartin (le châtelain y représentait le chapitre, exerçant notamment la justice). Cette châtellenie subsiste plus ou moins sous le régime bernois (après la conquête du Pays de Vaud en 1536) pour former le mandement de Dommartin (Dommartin, Sugnens, Naz, Peyres et Possens, Montaubion et Chardonney, Villars-Tiercelin), qui relevait du bailliage de Lausanne. La paroisse de Dommartin réunissait les mêmes villages, plus Poliez-Pittet et Peney. Poliez-Pittet rejoint la paroisse de Poliez-le-Grand en 1714, tandis que Peney et Villars-Tiercelin s'en détachent en 1794 pour former une suffragance pastorale. Curieusement, le découpage du jeune canton de Vaud, en 1803, sépare Villars-Tiercelin (district d'Echallens) de Montaubion-Chardonney (district de Moudon). Ces deux villages font partie aujourd'hui de la paroisse protestante de la Haute-Menthue, qui compte six autres villages.

Dès le milieu du 12^e siècle, suite à des donations des seigneurs de Dommartin et de Palézieux, Peney-le-Jorat appartient à l'abbaye de Hautcrêt, édifée près de Palézieux et dont il ne reste rien. Il sera rattaché dès 1557 au bailliage bernois d'Oron, bien qu'il en soit géographiquement complètement séparé (les villages de Corcelles, Montpreveyres, Ropraz, Carrouge, Mézières et Les Cullayes faisant partie du bailliage de Moudon).

En effet, c'est en 1557 que Berne rachète les seigneuries d'Oron et de Palézieux (qui faisaient alors partie du



Carte (partielle) des bailliages bernois en Pays de Vaud (1536 - 1798)

- | | | | |
|---|---|---|-----------------|
|  | Romainmôtier |  | Moudon |
|  | Morges |  | Lausanne |
|  | Yverdon |  | Oron (dès 1557) |
|  | Orbe-Echallens (bailliage commun avec Fribourg, dès 1476) | | |
|  | Boire des 3 Jorats | | |

comté de Gruyères tombé en faillite) et y joint les terres de Hautcrêt (accaparées en 1536) pour former le bailliage d'Oron. Cet éloignement valut à Peney d'avoir sa propre cour de justice, qui traitait en première instance les causes civiles de moindre importance, les appels étant portés devant la cour baillivale d'Oron. En 1803, Peney resta rattaché à Oron, dont le district engloba tous les villages du Jorat autour de Mézières. Comme on l'a vu, dès 1794, Peney forma avec Villars-Tiercelin une suffragance pastorale, érigée en paroisse en 1840. Et c'est en 1794 qu'est construite la cure de Peney pour loger le nouveau pasteur.

Le village de Villars-Mendraz est au Moyen Âge scindé en deux parties distinctes. L'une dépendait du prieuré de Lutry (lui-même dépendant de l'abbaye de Savigny, près de Lyon, qui relevait elle-même de l'archevêché de Lyon, ce qui fait qu'il échappait au pouvoir de l'évêché de Lausanne) et formait une mayorie (le mayor y représentait le prieuré). L'autre partie dépendait dès 1242 de

l'abbaye de Hautcrêt. Villars-Mendraz fait ensuite partie, comme Sottens, du bailliage bernois de Moudon, puis du district de Moudon. Paroisse au Moyen Âge, avec une église dédiée à Saint-Pierre, Villars-Mendraz fit dès 1536 partie de la paroisse de Saint-Cierges jusqu'en 1910, date à laquelle elle est rattachée à celle de Peney.

Quant à Sottens, mentionné dès le milieu du 12^e siècle, le village connaît une histoire des plus compliquées. Son territoire se divisait au 15^e siècle en pas moins de sept fiefs différents. Quatre d'entre eux appartenaient à des seigneurs laïcs: fiefs de Glannaz (Glane), de Blonay, de Thomas Lucens et des Praroman, seigneurs de Chapelle. Ces fiefs subsistent sous le régime bernois, tout en changeant parfois de familles, mais finissent tous par tomber entre les mains de Leurs Excellences (LL. EE.). Les trois autres fiefs étaient ecclésiastiques et relevaient de l'église Notre-Dame à Moudon (l'église qui était au bourg, aujourd'hui disparue), du clergé de Moudon ou encore de la cure de Chapelle. Repris par les Bernois en 1536, ils sont vendus en 1679 à Philippe Demierre, pasteur à Thierrens, dont le fils les revendit à LL. EE. en 1704. Au 15^e siècle, il existait à Sottens une chapelle, filiale de l'église de Chapelle. Sottens comme Chapelle firent ensuite partie de la paroisse de Saint-Cierges.

Dès 2000, Peney, Villars-Mendraz et Sottens forment avec douze autres villages la paroisse réformée du Plateau du Jorat.

Combien de temps encore la commune de Jorat-Menthue résistera-t-elle aux incitations du Canton pour de nouvelles fusions? Du côté des paroisses réformées en tout cas, les regroupements sont à nouveau à l'ordre du jour. Nos cinq villages se retrouveront-ils bientôt dans la même paroisse?

Jean-Paul Cavin

Sources:

- Eugène Mottaz, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud, Lausanne, 1914, et Slatkine, Genève, 1982
- Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), consultable sur Internet

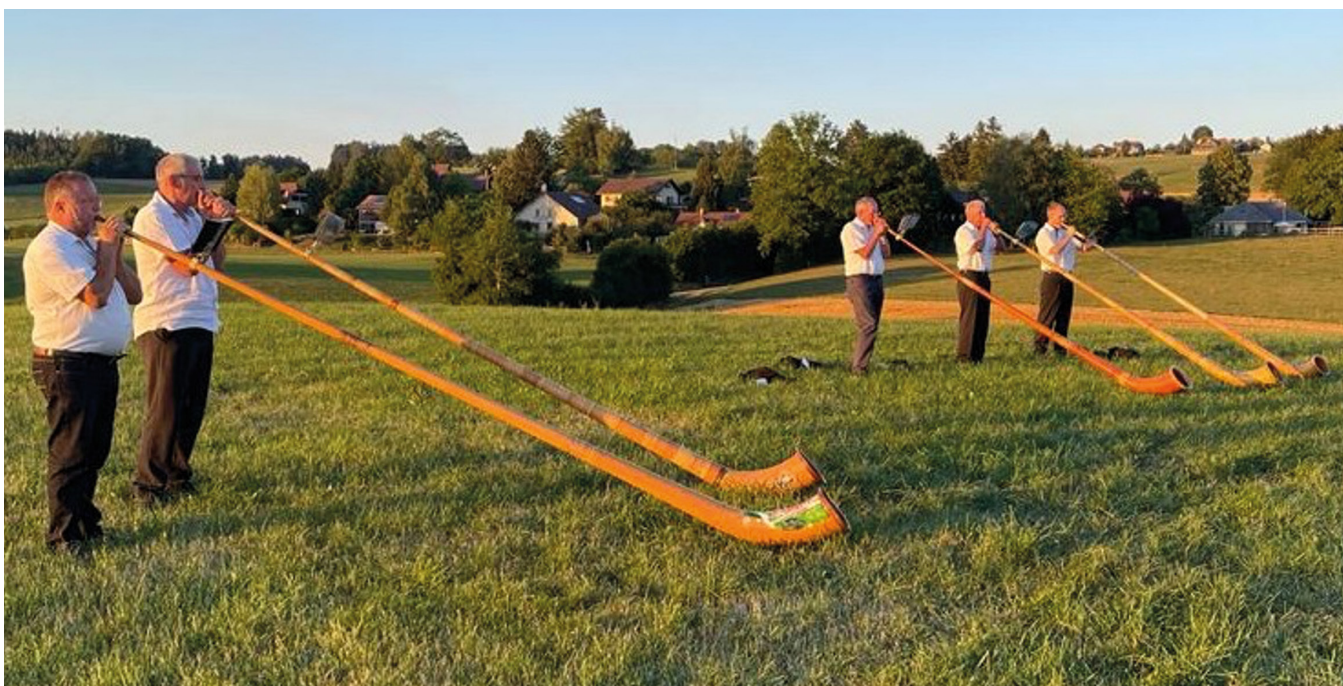


RESTENT QUELQUES PLACES POUR CES VISITES, PROFITEZ !

Renseignements et inscriptions
Le programme complet sur

info@upbroye.ch - 026 666 16 88
www.upbroye.ch

| | | | |
|--------------|---|-----------------|-----------------|
| 2526-M-303-1 | Regards croisés dans les coulisse de 3 lieux emblématiques de la région: Le Théâtre du Jorat | Jeu, 23.04.2026 | CHF 30 16h00 |
| 2526-M-303-2 | Regards croisés dans les coulisse de 3 lieux emblématiques de la région: Le Théâtre Barnabé de Servion | Jeu, 30.04.2026 | CHF 25 15h00 |
| 2526-M-303-3 | Regards croisés dans les coulisse de 3 lieux emblématiques de la région: Les ateliers de l'Opéra de Lausanne | Jeu, 21.05.2026 | CHF 30 16h00 |



Répétition au coucher du soleil

Le cor des Alpes

Au détour d'un chemin, d'un hameau, peut-être à Couteron ou sous la grande salle, vous avez sûrement entendu à l'occasion des sons caractéristiques, une harmonie avec un écho propre à un instrument particulier, le cor des Alpes.

Des joueurs de cor de la région de Mézières répètent les jeudis soir pour diverses productions que ce soit des fêtes de société, de famille, des anniversaires, à l'occasion du 1^{er} août à Sottens par exemple.

L'ancêtre du cor des Alpes, de son nom la corne de berger, au début du 19^{ème} siècle, était plus courte, entre 80 et 120 cm tout en étant plus ou moins droite. C'était d'abord un instrument de travail pour appeler et rassembler les troupeaux, ou de communication, de liaison entre les bergers des différents pâturages, mais avant tout pour l'utilité pastorale.

Plus tard il est devenu un instrument de musique. Au début, les cors étaient fabriqués dans de petits sapins qui poussaient dans de fortes pentes et dont le tronc poussé par la neige avait pris naturellement la forme du cor. Après les avoir laissés sécher on les coupait en deux dans le sens de la longueur, vidait l'intérieur, puis les deux parties étaient assemblées avec des liens naturels et des anneaux en noisetier.

Aujourd'hui le cor est fabriqué dans de l'épicéa du Risoux, l'important c'est le choix du bois, un gros tronc de croissance lente avec des cernes serrées (meilleure sonorité). Pour abattre l'arbre on est attentif à la lune et



Exemple de corne de berger

on laisse sécher le bois plusieurs années. Le bois est débité en plusieurs parties et le pavillon du cor est taillé dans la base la plus large du tronc. Le cor des Alpes ce sont toujours deux demi coquilles collées ensemble, garnies et protégées par du rotin. Il a la forme d'une grande pipe pour diffuser le son.

Une grande pipe de 3,40 mètres, pas toujours facile à transporter, c'est pourquoi il s'emboîte en 3 parties que l'on case dans une housse. Le cor des Alpes n'ayant ni trous ni pistons, c'est ce qu'on appelle un instrument naturel.

Comme la plupart des instruments à vent il faut une embouchure pour souffler dans le cor, celle-ci est taillée dans un bois très dur. C'est la vibration des lèvres, la pince sur l'embouchure qui crée le son. Le musicien qui joue la basse prendra une embouchure plus grosse, celui qui joue la 1^{ère} ou la 2^{ème} voix une embouchure plus fine.

Le cor des Alpes est lié à la tradition, le Jodel, la montagne, la musique, le style, et permet d'entrer en contact avec la nature, l'instrument a une très grande

valeur, quelque chose de primitif. Le cor des Alpes est souvent décoré, on y peint volontiers des sujets alpestres, pour moi il n'est pas nécessaire d'en faire trop, les veines du bois sont déjà une belle décoration.

Dans la musique classique, la place du cor des Alpes est toute petite. Jean Daetwyler a composé le 1^{er} concerto pour cor des Alpes et orchestre, et le musicien Jozsef Molnar a conquis un large public à travers la Suisse et le monde comme virtuose de ce fabuleux instrument.

Au XXI siècle, le répertoire de cor des Alpes s'élargit parfois à des genres comme le rock et les variétés. Il existe même un cor télescopique en fibre de carbone, donc facilement transportable, et qui donne les mêmes belles sonorités.

Et bientôt rendez-vous au **Festival International de Cor des Alpes de Nendaz du 24 au 26 juillet 2026.**

Aloïs Gavillet

**Initiation au
GEOCACHING
en famille**

**Randonnée autour de Sottens
avec boisson et goûter offert**
(pique nique non compris)

**Samedi
27 juin 2026*
de 9h à 16h**

Tout public | Prix 20.- par chef.fe de famille
(avec smartphone et appli Geocaching)
et 5.- par participant suppl. de + 8 ans

*reporté au samedi 22 août en cas de mauvais temps.

ASSOCIATION L'ANTENNE
RUE DU COLLÈGE 10
1062 SOTTENS

AGENDA COMPLET SUR
L'ANTENNE.CH
●● LANTENNESOTTENS

INSCRIPTION
L'ANTENNE.CH/CONTACT
OU PAR CE QR CODE



Capture d'un instant magique!

Fête de la St-Nicolas du samedi 6 décembre 2025 à Villars-Tiercelin

Sacrés Saint Nicolas et Père Fouettard!

Si l'an passé l'installation des tentes en leur honneur avait été mouvementée et balayée par les vents, ce samedi 6 décembre 2025 nous réserva, lui, une fine pluie capable de transpercer le meilleur des K-Way GORE-TEX!

Heureusement, les Potes-Iront ont plus d'une corde à leur arc. L'occasion était donc toute trouvée de mettre leur savoir-faire à l'épreuve : sécuriser les abris éphémères, renforcer les fragiles toiles latérales, lester solidement les structures afin d'éviter tout décollage intempestif — un envol digne de " 200 : Odyssée de l'Espace " n'étant pas vraiment prévu au programme!

Finalement, les cieux firent preuve de clémence au moment de l'arrivée de nos deux héros en début de soirée, pour le plus grand bonheur des « petits et grands » habitants de Villars-Tiercelin. Profitant d'une éclaircie bienvenue, nos deux compères raccourcirent quelque peu leur traditionnel tour du village, anticipant prudemment le retour possible des intempéries.

Bien leur en prit : ce fut un double succès. Malgré une météo quelque peu « marine » et l'absence compréhensible de quelques habitants en ce samedi de week-end, de nombreux parents, amis et enfants, fidèles participants comme nouveaux venus, se joignirent avec enthousiasme au cortège.

Au retour de la balade, un buffet offert avec diverses gourmandises salées/sucrées et la traditionnelle soupe à la courge contentèrent rapidement les estomacs ainsi que les papilles gustatives des invités. Le vin chaud et le thé maison finirent à faire monter l'ambiance autour de nos deux compères.

Le Saint Nicolas, confortablement installé sur son trône, s'en trouva fort aise car nombreux furent les jeunes Festelins qui partagèrent un instant privilégié avec le Saint Nicolas : une conversation, une poésie, une chanson ou encore un dessin.

Il distribua donc avec générosité ses fameux bonshommes en pâte à toute cette jeunesse enjouée et méritante. Il eut même le plaisir d'écouter une chanson en Hochdeutsch interprétée par une jeune participante allemande, accompagnée de ses parents, qui découvraient la manifestation et s'y joignirent avec bonheur!

Quant au Père Fouettard, il se trouva fort... dépourvu : impossible pour lui de vider son imposant sac de charbon destiné aux plus « cancras » des jeunes habitants du village.

« Trop sages, cette nouvelle génération! » lança-t-il, le sourire aux lèvres.

La soirée se poursuivit donc dans une atmosphère chaleureuse, rythmée par les rires, les discussions animées et le parfum réconfortant du thé et du vin chaud.

C'est donc avec joie et contentement que le St Nicolas et le Père Fouettard s'envolèrent finalement de Villars-Tiercelin, tout heureux et déjà très motivés à revenir au village — promirent-ils — le dimanche 6 décembre 2026!

Cette nouvelle édition fut ainsi couronnée de succès et Les Potes-Iront tiennent à remercier chaleureusement tous les participants et se réjouissent d'ores et déjà de vous retrouver à la fin de cette année.

Le flyer traditionnel suivra en temps voulu pour vous communiquer tous les détails de la Saint Nicolas 2026!

André Pfister, pour l'association "Les Potes-Iront"

Une première édition réussie pour le marché " Noël à l'Emetteur "

Dès le matin du 13 décembre 2025, l'esprit de Noël s'est installé dans la commune avec la vente de sapins, lançant ainsi une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Tout au long de la journée, les visiteurs sont venus découvrir les stands et profiter de l'ambiance chaleureuse. Une dizaine d'artisans s'étaient installés dans le sous-sol de l'émetteur, transformé pour l'occasion en véritable allée de Noël. Créations artisanales, idées cadeaux originales et produits gourmands ont séduit petits et grands.

Le bar de l'Antenne était également au rendez-vous pour accueillir les visiteurs autour de douceurs sucrées et de sirops gourmands. Une soupe des Grisons était proposée le midi, permettant aux visiteurs de se réchauffer.

La journée était aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir le Cadratin qui a ouvert ces portes en proposant des ateliers en lien avec l'exposition Croque Moustique et offrant aux participants des moments créatifs et ludiques particulièrement appréciés des enfants.

Ce premier Noël à l'Emetteur restera donc une belle réussite. Entre les artisans, les animations, la restauration et la vente de sapins, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cet événement un rendez-vous prometteur pour les années à venir.

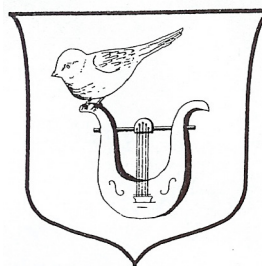
Olivia Clerc



Les paillettes et les mises en scène utilisant les infrastructures de l'émetteur ont plu aux visiteurs.

L'artisanat présenté était 100% fait main et local comme les délicieux biscuits de " Miam " et les décors en céramique de l'Atelier 765 !

La Sittelle
Villars-Mendraz



Lè Maientzettè
Palézieux

Les soirées de La Sittelle et Lè Maientzettè

Vous souvenez-vous? L'automne dernier, je vous partageais comment se prépare une soirée d'une société locale? Et en particulier celle d'un groupe folklorique qui porte le costume vaudois! Je vous disais les trois thèmes, celui des saisons, d'une intrigue policière et de la préparation d'un spectacle qui ont été finalisés sous le titre :

LA MALLE S'EST FAIT LA MALLEv



La grande salle de Peney-le-Jorat a été l'écrin de nos spectacles du week-end des 14 et 15 mars dernier.

« - Quoi la malle ? ... »

« - Elle s'est fait la malle ! »

C'est l'un des dialogues du spectacle, celui qui pose l'intrigue, sur lequel les 18 actrices et acteurs de 8 à 79 ans ont eu la joie d'interpréter leur rôle. Ils étaient entourés de 19 danseurs et danseuses qui, cette année, ont pu danser sur des titres en lien direct avec le thème : Frue-ligs Walzer ou Winter-Schottisch. C'est rare !

Les 20 chanteuses et chanteurs dirigé par Elvira Sonnay ont interprété entre autres : J'ai cueilli les saisons, Printemps et La ronde des saisons.



Un des moments particulièrement touchant a été les prestations des enfants qui ont entre 3 et presque 11 ans, ils ont dansé : La ronde d'été et Il pleut et chanté un : Pot-pourri des saisons, pour notre plus grand bonheur et celui du public.

Nos artistes locales Christine Grossen et Maé Longchamp ont peint 4 tableaux d'un même paysage aux couleurs des saisons, les décoratrices de salle l'ont habillée de parapluies aux mille atours.

Quelle joie de faire vivre notre costume vaudois, le folklore suisse, bref, nos traditions en danse et en musique. Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons les mardis soir pour nos répétitions. Renseignements : www.chanter-danser-ch

Le spectacle en images...

Daniel Cornu

Une fondue conviviale avec les aînés

Le 6 février 2026, les aînés de la commune se sont retrouvés en journée pour un moment chaleureux placé sous le signe du partage. Réunis autour d'une fondue de notre région, heureux d'être ensemble, ils ont dégusté un repas dans une ambiance conviviale.

Entre anecdotes, souvenirs d'autrefois et éclats de rire, les conversations ont rythmé cette belle rencontre. Un temps d'échange apprécié de tous, qui a permis de partager un bon moment et de renforcer les liens.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour les prochaines dates, selon le flyer ci-contre.

Olivia Clerc



Parfois ce moment a tellement de succès que les organisatrices n'ont pas d'autre choix que d'installer plusieurs grandes tablées!!!

L'Antenne et la commune de Jorat-Menthue
s'associent pour proposer aux retraités de la
région des rendez-vous gourmands.

la grande Tablée

Les vendredis de 11h45 à 14h
suivi d'un moment jeux pour ceux qui
aiment les cartes, les lettres, les chiffres!

24 avril | 5 juin
11 septembre | 27 novembre

A la salle du Conseil
Rte de Peyres-Possens 27, Sottens.

Pour les retraités de Jorat-Menthue | Prix 10.-
Pour les retraités d'ailleurs | Prix 15.-

Inscription, avec le QR code ou au 079 790 60 33,
une semaine avant la date de l'événement.



L'Antenne ne prend (presque) plus de vacances !



Bonne nouvelle pour les familles et les habitants de notre région! L'association l'Antenne a décidé d'élargir ses horaires et sera désormais ouverte pendant la majorité des vacances scolaires*. Une initiative qui répond à une demande croissante et qui confirme son engagement à rester un lieu vivant, accessible et convivial tout au long de l'année.

Depuis le début de l'année, l'Antenne accueille le public :

- **Mercredi et vendredi : 9h-11h30 et 15h-17h30**
- **Jeudi et samedi : 9h-11h30**

Ces nouveaux horaires permettent à chacun - famille, jeunes, adultes et seniors – de profiter davantage de ce lieu d'échange et de convivialité, devenu un véritable point de rencontre intergénérationnel.

Des vacances actives et enrichissantes !

Pour les vacances de Pâques, l'Antenne vous a proposé en plus de son ouverture aux horaires ci-dessus :

- Un atelier d'improvisation théâtrale pour adultes animé par Sarah Vergères

- Des sessions de révisions proposées par Christian Simon pour les élèves de 8^{ème} Harmos en vue des ECR et d'autres à destination des élèves de 11^{ème} année pour préparer les examens de mathématiques.

Pour les vacances d'été, l'association participera au Passeport vacances de Moudon et environs avec un atelier créatif de Marie-Maude Cavin et un atelier théâtre animé par Sarah Vergères.

Des moments conviviaux à ne pas manquer : à vos agendas !

Avant l'été, rejoignez-nous dès 18h30 pour un apéro celtique quizz animé par Thomas Guyou et Émilie Fossaert, le vendredi 29 mai. Bière, cidre et galettes accompagneront un moment ludique et participatif. Que vous soyez incollable ou simplement curieux, tout le monde est le bienvenu !

À la rentrée de septembre, place à l'ambiance festive avec un apéro karaoké animé par Angèle Dubrit le vendredi 4 septembre. Une soirée ouverte à toutes et tous pour chanter, partager et passer un bon moment ensemble.

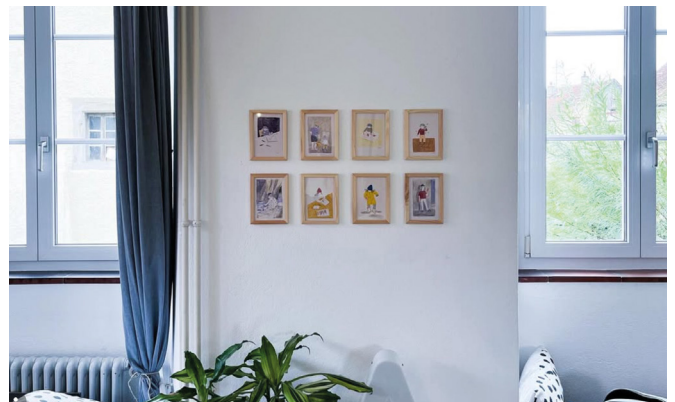
Marie-Maude Cavin

Le programme complet et les horaires sont visibles sous : www.l-antenne.ch et @l-antenne

Inscriptions aux événements sur le site ou via le QR code ci-contre :



***Fermeture estivale : 15 juillet au 4 août 2026**



L'Antenne joliment vue de dehors et partiellement vue de dedans!



Groupe de marche Jorat-Menthue.... ça marche! REJOIGNEZ-NOUS!

La motivation est de marcher bien sûr, mais aussi l'amitié et la découverte de coins sympatiques de la région...

Ce groupe est ouvert à **TOUTES** et **TOUS**! sans cotisation, sans inscription préalable, sans obligation d'être régulier.

Tous les vendredis, il suffit de venir à la Grande Salle de Peney à 7h30 précises. **Durée environ 1h30 à 2h max, marche en moyenne 4 km à l'heure.**

Vous trouverez le prochain rendez-vous et quelques renseignements utiles : sites.google.com/site/marchejoratmenthue.

Vous trouverez également le lien sur le site de la commune, sous « loisirs » et « sociétés locales ».

C'est donc très simple ! On vous attend !

A disposition: sympatours@bluewin.ch / 079 652 21 57

Jean-Luc Tappy



Arriverez-vous à résoudre l'énigme à temps?

Après « les Brigands du Jorat », l'association Les Potes-Iront vont tout prochainement vous proposer leur nouvel Escape Game 2026 pour une enquête grandeur nature dans notre commune.

Si vous êtes prêts à relever le défi, tapez le lien suivant : escape.onelance.ch



Les activités sociales & culturelles de Jorat-Menthue



Mai

1 au 30

La Suisse bouge
Commune de Jorat-Menthue

3

Marché de Printemps
Peney-le-Jorat

28 au 31

70^{ème} anniversaire du FCVT
Villars-Tiercelin, FC Villars-Tiercelin

29

Apéro celtique avec quizz pub
Sottens, association l'Antenne

30 et 31

24H Running
Villars-Mendraz, Run2Aid

Juin

13

Marché artisanal
Sottens

27

Initiation au Géocaching - randonnée familiale autour de Sottens
Sottens, association l'Antenne

Août

- 1** **Fête nationale**
Sottens, Jeunesse de Dommartin/ Villars-Tiercelin
- 22** **Tournoi sportif**
Villars-Tiercelin, Jeunesse de Dommartin/ Villars-Tiercelin

Septembre

- 26** **Escape Game**
Villars-Mendraz, Les Potes'Iront

Octobre

- 3** **Escape Game**
Villars-Mendraz, Les Potes'Iront

Novembre

- 1 et 7** **Soirées Chœur Mixte**
Villars-Tiercelin, Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts
- 28 et 29** **Soirées Chœur Mixte**
Peney-le-Jorat, Chœur Mixte de Peney-le-Jorat

Décembre

- 5** **Distribution sapins et récolte Telethon**
Villars-Mendraz, Jeunesse de Villars-Mendraz
- 5 et 6** **Soirées Chœur Mixte**
Peney-le-Jorat, Chœur Mixte de Peney-le-Jorat

Etat civil

Les naissances

| | |
|------------------|----------------------------------|
| 22 novembre 2025 | Louise Sürmely, Sottens |
| 15 décembre 2025 | Jayana Zogmal, Villars-Tiercelin |
| 29 décembre 2025 | Amaël Sacha Fillos, Sottens |
| 8 janvier 2026 | Gaël Pierre Brunner, Sottens |

Les décès

| | |
|-----------------|-------------------------------------|
| 12 janvier 2026 | Elsa Métraux, Villars-Mendraz |
| 21 janvier 2026 | Branislav Trujic, Villars-Tiercelin |

Infos du journal

Prochaine parution

Octobre 2026

Délai de retour des articles

18 septembre 2026

Transmission des articles

Afin de faciliter la conception du journal, merci de transmettre les éléments d'articles selon les informations ci-dessous :

- Texte au format Word ou équivalent
- Image ou photo en jpg HD
- Logo ou annonce en eps ou pdf vectoriel

En général, les articles se retrouvent dans le journal selon la place disponible.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

Les correspondants locaux

Simone Balmer

Ch. de la Bassire 4, 1061 Villars-Mendraz
079 580 02 52 | monesin@gmail.com

Véronique Delessert Pernet

Ch. de l'Ancien Réservoir 1, 1059 Peney-le-Jorat
079 471 09 08 | vero.delessert@bluewin.ch

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B, 1062 Sottens
margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A, 1058 Villars-Tiercelin
021 903 40 32 | sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sus-le-Crêt 9, 1059 Peney-le-Jorat
079 652 21 57 | jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en page

Tatjana Minisini

Imprimeur

Imprimoffset Bordin SA, Assens